

Occitanie



N° 91

Août 2019

Hiver 2018-2019 : net repli de la fréquentation dans les stations de ski pyrénéennes

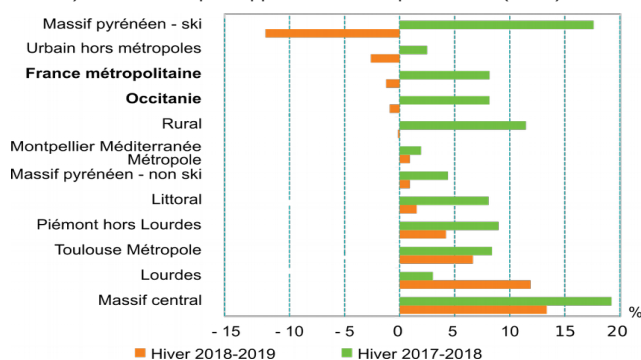
En Occitanie, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques diminue légèrement durant la saison d'hiver 2018-2019 par rapport à l'hiver précédent. Le manque de neige en décembre et janvier pénalise la fréquentation dans les stations de ski pyrénéennes, après une saison d'hiver 2017-2018 particulièrement dynamique. Dans le reste du territoire, la situation est plus favorable, avec notamment des nuitées en hausse dans l'urbain, à Lourdes et sur le littoral.

Séverine Bertrand, Insee

Entre novembre 2018 et mars 2019, les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse...) de la région Occitanie accueillent 3,3 millions de touristes qui réalisent 7,1 millions de nuitées. La fréquentation diminue de 0,9 % par rapport à la saison d'hiver précédente, soit un peu moins qu'au niveau national (- 1,2 %) (figure 1). Les nuitées des touristes non résidents en France sont en forte baisse (- 4,7 %) tandis que celles des touristes résidents évoluent peu (- 0,2 %). La baisse de fréquentation s'observe principalement dans les hôtels (- 1,4 %) de la région qui représentent 58 % des nuitées touristiques de la saison d'hiver. Dans les autres hébergements collectifs touristiques, les nuitées sont quasi stables (- 0,2 %).

1 Net repli de la fréquentation dans les stations de ski pyrénéennes

Évolution des nuitées totales de la saison d'hiver 2018-2019 (novembre à mars) en Occitanie par rapport à la saison précédente (en %)



Note : les évolutions détaillées par espaces touristiques (massif pyrénéen-ski, urbain hors métropoles, rural...) concernent uniquement la région Occitanie.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs

Un hiver morose dans les stations de ski

Dans l'ensemble du massif pyrénéen, qui captent 22 % des nuitées hivernales de la région (figure 2), le bilan de la saison est fortement négatif avec une baisse de 10,1 % des nuitées par rapport à la saison précédente, qui avait été particulièrement dynamique (+ 16,0 %). Le repli est notamment fort dans les stations de ski (- 12,2 %), qui représentent trois nuitées sur quatre dans le massif. Ce repli concerne la clientèle résidant en France (- 11,7 %) mais surtout celle venant de l'étranger (- 18,0 %). Le début de l'hiver est marqué par un fort déficit d'enneigement. Les bonnes conditions climatiques lors des vacances d'hiver (neige et soleil) ne suffisent pas à inverser la tendance.

Le recul des nuitées dans les stations de ski s'observe aussi bien dans les hôtels que dans les autres hébergements collectifs touristiques, mais il est plus élevé dans les premiers (- 17,9 %) que dans les seconds (- 10,6 %).

La métropole toulousaine soutient l'espace urbain

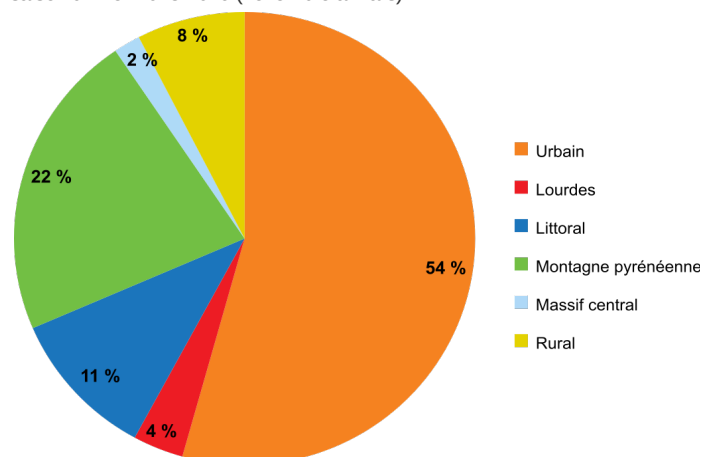
L'espace urbain d'Occitanie concentre 54 % des nuitées touristiques (figure 2) et 70 % des nuitées hôtelières de la saison d'hiver 2018-2019. Entre novembre 2018 et mars 2019, la fréquentation y augmente légèrement : + 1,6 % par rapport à la saison d'hiver précédente. La hausse est portée principalement par la métropole toulousaine, où les nuitées progressent nettement : + 6,7 %. Elle est en revanche plus modérée dans la métropole montpelliéraine (+ 0,9 %), tandis que les nuitées diminuent dans les autres espaces urbains de la région (- 2,6 %).

Sur l'ensemble de la saison, la fréquentation est stable dans les hôtels (+ 0,1 %), alors qu'elle augmente de 5,7 % dans les autres hébergements collectifs touristiques de l'espace régional urbain. Le mouvement social des gilets jaunes semble avoir impacté la fréquentation hôtelière, et plus

particulièrement celle de la clientèle professionnelle : les nuitées d'affaires, qui représentent 70 % des nuitées hôtelières de l'espace urbain, diminuent sur l'ensemble de la saison (- 2,7 %).

2 Plus d'une nuitée sur deux dans l'espace urbain

Répartition des nuitées dans les espaces touristiques d'Occitanie durant la saison d'hiver 2018-2019 (novembre à mars)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs

Nouvelle hausse de fréquentation à Lourdes

Lourdes profite cet hiver d'une hausse de la fréquentation encore plus marquée (+ 11,9 %) que l'hiver précédent (+ 3,0 %). Bien que la saison hivernale soit traditionnellement une période de faible activité touristique pour la cité mariale, la présence accrue de touristes résidents en France fait plus que compenser le repli de la clientèle venant de l'étranger.

Le climat doux profite au littoral

Avec 11 % des nuitées touristiques durant la période hivernale 2018-2019, le littoral tire également profit du tourisme d'hiver. Le climat ensoleillé en début d'année, avec de douces températures, attire les touristes sur la côte méditerranéenne. Sur l'ensemble de la saison, la fréquentation y progresse de 1,6 % par rapport à la saison d'hiver précédente. En février, mois de vacances scolaires, les nuitées augmentent de 14,8 %. L'hôtellerie traditionnelle profite de ce dynamisme, avec une fréquentation en hausse de 3,3 %. Cependant, dans les autres hébergements collectifs touristiques marchands, les nuitées diminuent légèrement (- 0,9 %).

Dans la partie sud du Massif central, peu visitée durant la période hivernale (2 % des nuitées), la fréquentation progresse, alors qu'elle stagne dans l'espace rural (8 % des nuitées). ■

Méthodologie

Les espaces touristiques présentés dans cette étude ont été constitués, en accord avec le comité régional du tourisme (CRT) d'Occitanie, pour mettre en avant une cohérence de territoire, une homogénéité et des spécificités propres à la région. On distingue ainsi le littoral, la partie sud du Massif central, la Montagne pyrénéenne (massif ski, massif non ski et Piémont hors Lourdes) qui s'étend des Hautes-Pyrénées aux Pyrénées-Orientales*, les deux métropoles (au sens des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)) de Toulouse et de Montpellier, l'urbain hors métropoles qui regroupe les communes appartenant à des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus. Enfin, le rural est constitué des territoires n'appartenant pas aux zones précédemment citées.

* Le Massif central a été délimité conformément à la loi Montagne, la Montagne pyrénéenne conformément à la définition retenue par la confédération pyrénéenne du tourisme (CPT).

Avertissement : révision des séries concernant les hôtels

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (par exemple - 0,9 % au quatrième trimestre 2018 au niveau national). Pour permettre des comparaisons, les résultats des années précédentes (2015 à 2018) ont été recalculés avec cette nouvelle méthode. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement, notamment dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Définitions :

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement collectif de tourisme. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit. La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non résidente** (ayant son domicile principal à l'étranger, quelle que soit la nationalité).

La saison d'hiver couvre la période de novembre de l'année n-1 à mars de l'année n.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704
© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- « Saison touristique d'hiver 2018-2019 : net repli de la fréquentation en Île-de-France et dans les stations de ski », *Insee Focus* n° 156, juin 2019
- « Saison touristique d'hiver 2017-2018 – Un bilan très positif », *Insee Flash Occitanie* n° 80, juillet 2018

